

TRAVAUX ORIGINAUX

ASILE GATIEN DE CLOCHEVILLE

SERVICE DE CHIRURGIE

L'OSTÉOTOMIE COMME TRAITEMENT DES DIFFORMITÉS OSSEUSES CHEZ LES ENFANTS

Par le D^r BOUREAU.

Les déformations du membre inférieur chez les enfants ont été, par les recherches de ces dernières années, ramenées presque toutes à une cause unique : le rachitisme.

Que le genu valgum *infantile* soit caractérisé par la situation des condyles fémoraux en dedans de la ligne de la direction de la jambe, qu'il soit dû à une courbure de la diaphyse, que les courbures du tibia ou du péroné soient latérales ou antéro-postérieures, la même cause primitive : rachitisme, a produit des effets différents ; les causes occasionnelles : fatigue, marche précoce, etc..., n'agissant que d'une façon secondaire.

On a même décrit une forme de rachitisme tardif donnant lieu aux déformations de la seconde enfance (Tripier), opinion confirmée par Mickulitz et Mac-Even.

Le traitement de ces difformités a parcouru successivement trois étapes : 1^o *Traitement orthopédique*, machines, appareils, bandages, massage ; 2^o Redressement brusque par fractures sous-cutanées manuelles ou instrumentales — *ostéoclasie* ; 3^o Correction au ciseau ou à la scie par fractures ouvertes — *ostéotomie*.

Le premier procédé qui peut, à la rigueur, s'appliquer en pleine période d'évolution du rachitisme devient impuissant à la période d'éburnation. Il suffit pour en être convaincu, d'avoir perçu le degré de résistance, bien supérieur à celui d'un os sain, que présente un os rachitique éburné.

Je ne ferai que mentionner les appareils d'Eulembourg, l'attelle de Bonnet, l'appareil de Tuppert à tractions élastiques, les appareils de Verneuil, de Landerer, de Mickulitz, l'attelle à ressort appliquée en Allemagne, etc...

La multiplicité de ces appareils est une preuve de leur insuffisance.

Où l'enfant est en période d'évolution rachitique, dans ce cas l'indication absolue est l'interdiction de la station debout et tout appareil de marche ne fera que provoquer de nouvelles incurvations.

Où l'enfant est à la période d'éburnation, dans ce cas les appareils sont impuissants, condamnent à un repos prolongé, nuisible.

Je n'en veux citer qu'une preuve. Bouland (1) a

constaté sur les registres du service orthopédique de St-Germain qu'il a fallu de trois à six mois pour obtenir 12 guérisons de genu valgum sur 156 cas, le reste ne pouvant être considéré que comme amélioré.

Le Fort cite un cas où il lui a fallu 2 ans pour obtenir un bon résultat.

Il est, du reste, nombre de cas où aucun appareil n'est susceptible de remédier à la difformité. En voici un exemple :

OBSERVATION I. — G. P., fillette 4 ans 1/2. — Courbure rachitique du tibia et du péroné, compliquée d'élongation du membre gauche.

Pour compenser cet excès de longueur, l'enfant de jette la jambe très en dehors. (Fig. I).

Ostéotomie cunéiforme latérale de la moitié de l'épaisseur du tibia, section oblique en bec de flûte de l'autre moitié.

Ostéoclasie du péroné.

Résultat obtenu : (Fig. I bis)

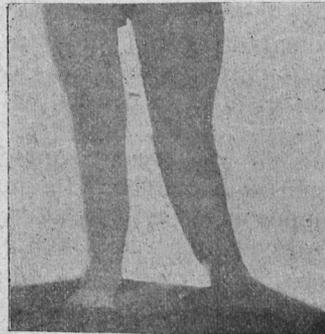


Fig. I.



Fig. I bis.

Malgré l'insuffisance de la photographie, on peut constater l'élongation accentuée de la jambe gauche et il est évident que seule l'ostéotomie pouvait, en donnant l'obliquité demandée à la fracture, permettre de ramener la jambe gauche à la longueur du côté droit.

L'*ostéoclasie*, procédé d'intervention séduisant surtout à l'époque où toute plaie suppurait, a encore de fervents adeptes.

On cite les 30 cas de Tillaux — les observations de Delore (1) — Elle est encore en honneur à Lille (Phocas). En Italie (Panzeri).

Il faut cependant savoir que si elle pare au danger d'infection, elle présente parfois des inconvénients sérieux.

Dans le genu valgum le décollement épiphysaire constaté par les autopsies de Delore et Larivière peut entraver l'accroissement du membre ; — la puissance nécessaire pour obtenir la fracture est parfois énorme et entraîne des inflammations articulaires, des déchirures ligamenteuses (2).

Lannelongue a observé des productions osseuses

(1) Bouland. Dictionnaire Encyclopédique des sciences médicales, article : genu valgum.

(1) Delore — Congrès pour l'avancement des sciences. — Lyon, 1837.
(2) Bœckel — Société de chirurgie, 1884.

du côté de la ligne diaphysaire (1). Echecs publiés par Pousson (2) — récidives assez fréquentes.

Le troisième procédé de correction, l'*ostéotomie*, est de date récente.

C'est en 1876 que paraît le mémoire d'Ogston (3). L'auteur enfonce un tenotome au dessus du condyle, divisant les tissus jusqu'à l'os qui était scié avec une petite scie pointue d'Adams.

Au début les résultats publiés parurent favorables, mais un rapport de Volkmann signalant une mortalité, considérable connue, et surtout *inconnue* qualifia au XIII^e congrès chirurgical allemand l'opération d'*acrobatie chirurgicale*.

Mac-Ewen reprit la question et c'est à lui que doit être attribuée la première opération sagement réglée.

Dans le genu valgum il pose comme indication la nécessité de s'adresser au fémur. Il opère à l'intersection de deux lignes dont l'une passe à un travers de doigt au-dessus du condyle interne et l'autre à un centimètre et demi en avant du grand adducteur. L'incision est faite perpendiculairement à l'os à l'aide d'un bistouri pointu qui sert ensuite de conducteur à l'ostéotome.

Ces ostéotomes (ciseaux de Mac-Ewen) sont des variantes du ciseau à froid de serrurier. Ils peuvent parfois être trop trempés et il est utile, suivant le conseil de Farabeuf, d'essayer leur résistance sur des os très durs.

Ils constituaient un progrès considérable, ils sont bien supérieurs à la scie à chaîne de Rhea-Barton, à l'ostéotome de Heine ou porte-scie à chaîne, à la petite scie cutellaire de Larrey.

Ils sont de trois grosseurs différentes. Le plus gros enfoncé le premier est retiré lorsque l'enclavement est assez serré, le second introduit à une profondeur plus grande et enfin le troisième finit l'entaille. Mais en général on termine la fracture par rupture manuelle.

Le résultat sera d'autant plus parfait que vous serez arrivé le plus près possible du pôle profond.

Je publie ci-joint quelques observations représentant chacune d'elles un type de déformation différente traitée par l'ostéotomie de Mac-Ewen avec quelques variantes que je signalerai plus loin.

OBSERV. II. — A. D., fille 5 ans 1/2. — Genu valgum des 2 côtes donnant un écartement des malléoles de 12 centimètres.

Ostéotomie sus-condylienne externe des deux fémurs.
Résultat obtenu : (Fig. II bis).



Fig. II.



Fig. II bis.

Mac-Ewen en formulant l'ostéotomie sus-condylienne recommande d'aborder le fémur par la *face interne* de la cuisse. Le seul motif qu'il en donne est la crainte de blesser l'artère et la veine fémorale.

Dans l'observation précédente et dans celles qui suivent j'ai toujours, au contraire, attaqué le fémur par la *face externe*. Il m'a semblé que l'opération était plus facile. En outre, au lieu de pratiquer une incision perpendiculaire à l'os, je pratique une incision suivant son axe. Je divise soigneusement en les disséquant les fibres musculaires du vaste externe en suivant leur direction légèrement oblique. Deux écarteurs solidement fixés protègent les tissus des coins du ciseau. L'opération se fait ainsi à ciel ouvert alors que le procédé de Mac-Ewen au tenotome est plus dangereux et moins facile à régler.

OBSERV. III. — M. P., garçon, 4 ans. — Genu valgum à droite — courbure et torsion rachitique du tibia et du péroné gauche. (Figure III.)

1^o ostéotomie sus-condylienne externe à droite ;
2^o ostéotomie cunéiforme du tibia gauche et ostéoclasie du péroné.

Résultat obtenu : (Fig. III bis).



Fig. III.



Fig. III bis.

(1) Phocas de Lille — Pousson, communication orale.

(2) Pousson — Thèse d'agrégation, 1886.

(3) Ogston — Langenbecks Archiv. t. XXI p. 537.

OBSERV. IV. — F. D., garçon, âge 6 ans 1/2. — Hérédo-syphilitique — tibias en fourreau de sabre — courbure latérale du tibia droit et du péroné — saillie accentuée du bord antérieur du tibia — genu valgum, courbure latérale du tibia gauche et du fémur gauche. (Fig. IV.)

Ostéotomie au 1/3 supérieur du tibia droit — les 2 angles



Fig. IV.



Fig. IV bis.

de la place osseuse sont abattus sur une longueur de 5 cent. — ostéoclasie du péroné.

Ostéotomie du fémur gauche au 1/3 inférieur.

Ostéotomie du tibia gauche au-dessus du tiers inférieur et ostéoclasie du péroné.

Résultat obtenu : (Fig. IV bis.)

OBSERV. V. — F. L., garçon, 4 ans et demi. — A droite courbure rachitique antéro-postérieure du tibia, à gauche genu valgum et courbure rachitique latérale du tibia gauche et du péroné. (Fig. V.)

Ostéotomie cunéiforme à coin antéro-postérieur du tibia droit au tiers inférieur.

Ostéotomie sus-condylienne — et ostéotomie cunéiforme du tibia gauche au tiers supérieur.

Résultat obtenu : (Fig. V bis.)



Fig. V.



Fig. V bis.

Pour tous les malades qui précèdent, l'opération a été faite à blanc avec la bande d'Esmarch, — la plaie suturée au crin et le membre redressé mis dans un appareil plâtré. Le 25^e jour j'enlève l'appareil, je coupe les crins et replace le plâtre jusqu'au 40^e jour après l'opération. A cette date le membre délivré de toute bande est massé et soumis tous les jours à une séance de courants continus.

Ces applications électriques m'ont paru exercer une heureuse influence sur la marche ultérieure de l'enfant.

Les difformités très accentuées ont créé pour le malade une statique qui lui est spéciale, des muscles trouvant dans les os des points d'appuis déformés ont pris des habitudes de contractions vicieuses que la correction du levier ne suffit pas à rétablir — c'est une nouvelle éducation de la marche que doit faire le petit malade et le courant continu, appliqué avant

de la lui permettre, renforçant la contractilité musculaire la rend moins pénible. Il faut compter généralement que la marche n'est pas rétablie avant le 60^e jour après l'opération.

Les fractures faites au ciseau présentent une particularité curieuse, elles se soudent sans cal ; on ne constate pas après leur guérison la virole épaisse des fractures ordinaires, le doigt, passé sur la crête du tibia ne trouve pas de rugosités.

Ce résultat ne s'obtient cependant que lorsque vous aurez évité tout décollement du périoste. C'est un précepte absolu, il faut faire porter le ciseau directement sur le périoste sans se préoccuper de lui.

Je reste donc persuadé que l'ostéotomie donnera toujours des corrections plus précises et avec de l'asepsie scrupuleuse moins dangereuses que l'ostéoclasie.

Je ne voudrais pas cependant que le lecteur concluât sans pièces à l'appui, et je vais essayer de résumer brièvement les reproches qui ont été adressés à l'ostéoclasie manuelle ou instrumentale.

En Allemagne, l'ostéotomie réunit presque tous les suffrages. En Italie, l'ostéoclasie a un défenseur sérieux : Panseri.

En 1894, Trélat choisit deux malades, il pratique l'ostéoclasie chez l'un, l'ostéotomie chez l'autre. A la Société de chirurgie, Berger relève chez l'ostéoclasie une saillie considérable des fragments en dehors, un renversement du pied en dedans, une hydrarthrose notable.

Lucas-Championnière (1) rapporte un cas d'ostéoclasie qu'il pratiqua chez un enfant de 12 ans. Il y eut des douleurs atroces pendant deux jours, de l'hydrarthrose et de l'insuffisance des ligaments. Il croit ces accidents fréquents à la suite de l'ostéoclasie.

Duplay (2) à propos d'une ostéoclasie faite chez un jeune homme de 17 ans dit avoir vu des résultats d'ostéoclasie tellement détestables qu'il y avait presque renoncé pour employer l'ostéotomie.

On a constaté que dans l'ostéoclasie le ligament latéral externe est parfois arraché. Phocas (de Lille) nie le fait mais remarque que cependant parfois on observe à la suite du redressement manuel une certaine mobilité latérale du genou.

Le *retentissement articulaire* dans l'ostéoclasie est en tous cas indiscutable et entraîne à sa suite fréquemment des douleurs vives et peut aller jusqu'à l'arthrite traumatique.

Panseri qui est un fervent partisan de l'ostéoclasie manuelle et qui la pratique depuis de longues années a constaté parfois la *paralysie du sciatique poplitée externe*, par élongation probablement.

Enfin les récidives sont assez fréquentes à la suite de l'ostéoclasie.

CHANCRES EXTRA-GÉNITAUX

Par le D^r MERLIER (de Roubaix).

Depuis le moment où j'ai rencontré les deux chancres de la face dont la relation a été faite ici en décembre dernier, j'ai eu occasion d'observer trois nouveaux chancres extra-génitaux.

Du premier, chancre du doigt, dont il n'a pas été possible de retrouver l'origine, je dirai seulement qu'il m'a causé beaucoup de peine en raison de mon amitié pour le malade et aussi de ce que l'évolution de la syphilis secondaire a été fort grave.

Je ne déduirai cependant pas que cette malignité soit due au « berceau digital » du chancre (M. le professeur Fournier).

Du 2^e, chancre de la lèvre supérieure, je ne dirai rien, d'autant qu'il n'a déterminé qu'une syphilis bénigne.

Sur le 3^e, chancre encore de la lèvre supérieure (dont je joins la photographie), je donnerai quelques détails pour confirmer ce que je disais dans le « journal de Clinique et thérapeutique infantiles » relativement à un chancre du doigt chez « une garde-couches infectée par un nourrisson hérédo-syphilitique », savoir: que nous devons, autant que nous le pouvons, examiner l'entourage des malades.



Madame X..., se présente accompagnée de son mari, désireuse de savoir ce qu'elle a à la lèvre. La lésion qu'elle montre date, dit-elle, de 15 jours environ, et n'a point encore été traitée.

C'est une lésion croûteuse ovalaire dont le grand axe a le diamètre d'une pièce de cinquante centimes. La croûte est noirâtre et sous sa base, on trouve une assise indurée, lamelleuse.

Une adénopathie maxillaire du côté droit, quelques ganglions sous-mentaux font songer à la syphilis. Cependant la malade est d'un tempérament lymphatique, scrofuleux; elle a de mauvaises dents, des traces d'ancienne blépharite ciliaire, mais elle

(1) Bulletin de la Société de Chirurgie, 1884, p. 891.

(2) Duplay, Société de chirurgie, 1885.

affirme n'avoir eu ces ganglions que depuis une quinzaine de jours, peu après l'apparition du « bouton » qu'elle a à la lèvre. Point de ganglions inguinaux, rien aux organes génitaux. L'anamnèse ne permet pas de songer à une syphilis tertiaire.

Je ne voulais pas formuler un diagnostic ferme sans attendre l'évolution ultérieure de la maladie. Cependant après avoir prescrit quelques compresses d'eau de guimauve boriquée, je priai le mari de revenir pour lui fournir quelques renseignements et à son retour, je l'interrogeai.

Il m'apprit que trois mois avant, il avait eu à la verge un chancre, puis plus tard des « rougeurs » sur le corps et mal à la gorge. Il avait encore une superbe alopecie et des plaques muqueuses dans la bouche, plaques opalines confluentes.

Il était bien probable alors que j'eusse affaire à de la syphilis chez la femme et l'éclosion des accidents secondaires me prouva que j'avais raison de l'avoir cru. Ces accidents, d'ailleurs, parurent bénins.

Jusqu'ici l'observation n'a rien que de banal, mais ce qui m'a paru, en ce cas, digne d'être signalé, est ceci :

Ce syphilitique, grand fumeur et chiqueur, avait dans la poche de son paletot une longue pipe, et je lui demandai si cet objet ne servait qu'à lui.

— Vous avez au moins le soin, dis-je, de ne pas prêter votre pipe à personne, car vous avez la syphilis que vous avez communiquée à votre femme et il est inutile de faire d'autres victimes.

— Je ne savais pas, Monsieur, répondit-il, que j'eusse la vérole, et cet après-midi encore, j'ai prêté ma pipe à quelques camarades de travail.

Voilà donc un malade ignorant, qui, non content de contaminer sa famille, va semer la syphilis autour de lui.

Et la conclusion que je désire tirer de cette observation, c'est que nous ne saurions trop faire connaître aux syphilitiques le danger qu'ils font courir à leurs proches et à leurs amis pendant plusieurs années et même souvent de longues années.

Ce « *morbis monstruosus* » comme disait déjà Catanée en 1505, cette peste moderne, comme l'a appelé un grand hygiéniste du siècle, ce mal qui faisait dire à un accoucheur célèbre, M. le Professeur Pinard, dans une de ses leçons : « Un syphilitique est plus redoutable qu'un chien enragé, quant au mal qu'il peut faire. Un chien enragé mordra ou pourra mordre un, deux, trois passants, mais ces passants, grâce à Pasteur, on les guérira. Tandis qu'un syphilitique peut servir d'origine à deux, trois, dix, quinze syphilis, dont plusieurs aboutiront certainement à la mort » (1).

Cette diathèse, dis-je, mériterait bien qu'on luttât contre elle comme on lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose.

Je suis un médecin très peu occupé, mais je suis effrayé du nombre de syphilitiques que je vois, même par porte d'entrée extra-génitale.

(1) M. le Professeur Fournier.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

LES MÉDECINES SALERNITAINES. — LEUR THÉRAPEUTIQUE ET LEURS PRATIQUES SUPERSTITIEUSES.

Par le D^r HO USSAY, de Pontlevoy

Comment voudrait-on que la superstition médicale n'envahit pas les masses puisque l'Ecole de Salerne elle-même, qui fut le principe des Ecoles de médecine, y paya une si large contribution. Salerne comprit des femmes dans ses rangs, et des femmes qui, malgré leur science, subissant l'atavisme du sexe, contribuèrent à maintenir et à aviver les pratiques superstitieuses qui se professaient alors, puisque nous les retrouvons dans les œuvres des contemporains.

Cela peut paraître étrange de voir au moyen-âge qui est loin d'être une époque d'émancipation de la femme, celles-ci embrasser l'art médical ; mais il est vrai que l'exemple leur venait de loin. Outre les déesses de l'antiquité, telles que Isis, Lucine et la belle Hygie, fille d'Esculape, dont les bienfaits leur méritèrent le nimbe de la divinité, nous trouvons dans des temps moins légendaires les *ἰατροποιήτριαι*, les iâtres grecques. On cite, parmi elles, Phénarète, mère de Socrate, et cette Agnodice dont le geste impudique arrêta un procès ridicule dont parla longtemps Athènes. Agnodice qui, sous des habits d'homme, pratiquait illégalement la médecine, fut bientôt accusée par la jalousie et la malveillance de corrompre les Athéniennes.

Sans se donner la peine de discuter, elle prouva rapidement à l'Aréopage, d'un geste aussi soudain qu'inédit dans les annales judiciaires, que la nature l'avait douée pour supporter l'accusation contraire.

A propos de Phénarète, Platon dit dans Théète qu'il est facile à « ces femmes par remède ou enchantement de hâter la délivrance ou de favoriser l'avortement. »

Il y avait donc en Grèce des femmes-médecins, qui selon les circonstances, guérissaient, accouchaient, faisaient des sortilèges ou des avortements. Sans nul doute, à l'origine, les femmes ne soignèrent que les femmes et les enfants, et bornèrent là leur pratique médicale.

Si nous passons chez les Romains, Pline cite une Thébaine, du nom d'Olympia, qui provoquait l'avortement avec un mélange de mauve et de graisse d'oie (1) et recommandait comme emménagogue un pessaire fait de laine en suint imbibée de fiel de taureau auquel on ajoutait de l'hysope et du nitre.

Le même auteur (2) cite les formules d'une obstétrice, Salpé, et d'une autre, nommée Laïs, qui affirmait que la morsure des chiens enragés et les fièvres tierces et quartes sont guéries au moyen de laine de bélier noir, imprégnée de sang menstruel, et enfermée dans un bracelet d'argent.

(1) Pline. *Hist. Nat.* I. XX, C. 21.

(2) Pline. *Hist. Nat.* I. XXXVIII, C. 7.

Les pays latins comptent un plus grand nombre de femmes-médecins. Non seulement l'art de la chirurgie et de la médecine faisait partie du programme de science de toute femme bien née, à cette époque de féodalité où son seigneur et maître revenait souvent couvert de plaies et de blessures; non seulement les nonnes de Paraclet, pour ne citer qu'elles, faisaient de la chirurgie sous l'impulsion d'Abailard, qui de patient était devenu maître, mais encore il existait des femmes-médecins gagées, salariées, qu'on nommait des médiennes ou miresses.

Un passage des Miracles de Notre-Dame, de Gaultier de Coinsi, (1219) en fait déjà l'éloge :

« Tout le monde fait esmerveillier
« En Salerne, n'a Montpellier
« N'a si bonne fisicienne
« Tant soit bonne médiennne
« Tous ceux saues, cui tu atouches. »

Néanmoins, la célébrité des miresses pâlit à côté de celle des Medische de l'Ecole de Salerne qui joua un rôle si prépondérant dans tout le Moyen-âge.

Elles étaient non seulement recherchées par les malades, mais de plus possédaient une réputation de grand savoir dans toute la chrétienté.

On sait qu'à cette époque de suprématie religieuse, les monastères étaient le noviciat officiel de la médecine et que les ecclésiastiques seuls arrivaient aux honneurs, ce qui nous explique le grand nombre de médecins tonsurés de cette époque.

Or, un savant abbé, dont l'Europe entière avait admiré les discussions, nous dit Ordéric Vital, bénédictin du XIII^e siècle, ne put trouver qu'une femme capable de le comprendre et de lui répondre — prœter quemdam sapientem matronam — et ce fut, dit S. de Renzi, Trotula de Ruggiero de l'Ecole de Salerne.

Les contemporains, et surtout les Platearius, citent souvent les Medische dans leurs écrits.

Elles s'occupèrent tour à tour de médecine générale et de spécialité. Etant femmes, elles n'ignoraient pas les surprises de l'hystérie que leurs précurseurs de l'Attique avaient déjà baptisée et, sans faire une étude approfondie de la neuropathologie, employaient une thérapeutique appropriée puisqu'on cite d'elles des pilules de « galbanum efficaces contre les suffocations de matrice. » Elles prescrivirent aussi des suppositoires contre la dysurie, des épithèmes contre la gastralgie, des fumigations de feuilles d'olivier contre la paralysie et bien avant Basile Valentin et Paracelse, elles avaient préconisé les vapeurs d'antimoine contre la toux.

Par coquetterie naturelle, ou pour plaire à leurs belles clientes, elles possédaient à fond l'art de la Cosmétique.

Trotula dans le : « De mulierum passionibus » consacre un chapitre :

« De ornatu et partium ejus ad que faciem de albandam » (1)

Nous trouvons encore, dans la « Practica » de Jean Platearius l'Ancien, des formules qui nous montrent l'importance que prenait cette branche de la thérapeutique : (1)

Un excellent onguent contre les coups de soleil :

« Nota singulare unguentum volens ad solis austerionem et quamlibet fissuram, maxime ex vento. « et contra pustulas faciei ex aere, similiter contra « maculas et excoriationes faciei quo utuntur mulieres Salernitæ : Recipe : radices lillii, cerusæ, « masticis olibani, camphoræ axungia, aquæ rosæ. »

Un autre onguent d'odeur suave, pour adoucir la peau :

« Recipe : masticis olibani, cinnamoni, nucis muscæ, catæ cariophullatæ, omnium istorum ana partes æquales Istud unguentum suaviter redolet et lenest ad mitigandum. Hoc psilothro nobiles Salernitanæ uti consueverunt. »

Une pommade merveilleuse, pour assouplir la chevelure :

« Contra asperitatem capillorum, commisceatur pulvis terræ sagillatæ cum aqua callida, et post lotionem capitis, hanc aquam infundatur, et post pauca cum alia aqua tepida fiat lotura; sic operant mulieres Salernitanæ. »

Elles prescrivirent à leurs nobles clientes :

La bryone pour rougir la face : « Mulieres salernitanæ ponunt radicem viticellæ, id est bryoniæ, in melie et cum tali melle inungunt faciem suam, et miro modo illa rubescit. »

Des poudres pour éclaircir le teint :

« Pulvis autem bernicis apponunt mulieres Salernitanæ ad clarificandam faciem »

Citons encore des macérations d'aloès dans l'eau de roses contre les tuméfactions de la face, de vigne vierge dans le miel pour embellir le visage, la poudre d'euphorbe et d'œufs contre les engelures.

Bien que les Medische se fussent en principe consacrées aux femmes et aient eu le monopole de la gynécologie, ce que nous voyons par les injections astringentes dont elles nous ont laissé la pratique, elles font également de la spécialité masculine, et expertes en vénériologie, ne craignent pas de fouler le préjugé et de soigner les hommes. Elles savent « ramollir les pustules de la verge. »

« Fricetur leniter virga per coxam extensa et repente comprimetur. Per talem compressionem quandoque rumpitur pustula. sic consueverunt facere mulieres Salernitanæ... dit Platearius (2).

Bien qu'on ait discuté sur ce point, il est certain que Trotula avait des connaissances relativement approfondies sur cette branche spéciale de la pathologie génitale.

Les Medische Salernitaines s'occupèrent aussi de chirurgie et en plus de la thérapeutique normale et de la cosmétique elles possédaient des recettes d'une

(1) Platearius : *Practica brevis, de agritud. virgæ.* (C. v. fol. 220. Lugdun. 1525, in-4)

(2) Dr G. Bécavin : *L'Ecole de Salerne et les médecins Salernitains.*

(1) Trotula. *De mulierum passionibus.*

merveilleuse superstition dont il eut été déplacé de discuter l'efficacité.

« Ad hoc mulieres Salernitæ in ultimo die jovis
« luna deficiente accipiunt ciclamen, et ponunt supra
« splenem, et cum securi incidunt in plures partes
« dicente patienti : « Quid incidis ? » Ipsa respondet :
« Splenem. » Et postea suspendit in summo ad dessi-
« candos dicendo : « sicut dessicantur partes istius
« ciclaminis ita dessicetur splen ; et postea inunga-
« tur unguento prædicto. »

Beaucoup de ces pratiques nous ont été transmises inaltérées et restent un puissant vestige d'erreur que les siècles n'ont pu détruire.

Bernard le Provincial qui commente les Tables de Maître Salernus nous dit que « pour guérir la mélancolie, il fallait cueillir la bétouine, le jour de l'Ascension, vers la troisième heure, le temps de dire un « Pater ; »

« Pour ne pas maigrir, ni avoir trop soif en carême, prendre au premier repas du jour des Cendres, des cardons et de la petite laitue ; »

« Pour oublier les amis morts, manger un cœur de truie farci. »

Il eut été étonnant, dans ce temps de noueurs d'aiguillettes, qu'on n'eut rien prescrit contre la stérilité. C'est l'homme qui est surtout regardé comme le grand fauteur, car on le condamne à « manger des crottes d'âne frites dans la poêle » jusqu'à ce que son épидidyme fut devenue perméable ou que la Cour des aides l'ait suppléé dans sa noble fonction. Comment voulait on qu'un remède si héroïque ne fut pas efficace.

Quelques-unes seulement des Medische ont laissé des traces de leur passage. La première en date, Stéphanie (998), joua un rôle politique qui lui permit d'utiliser ses connaissances en toxicologie.

Femme d'un patricien romain devenu assez puissant pour exiler un pape, elle eut la douleur de voir la chute après le triomphe ; car, lorsque Salerne, assiégée par les Allemands, se rendit, son mari, qui remplissait les fonctions de consul, fut assassiné, au mépris de la parole donnée, par ordre de l'empereur Othon

Stéphanie, qui, trois ans plus tard n'avait pas oublié les outrages des reîtres allemands, surmontant sa haine et son dégoût pour le meurtrier de son mari, devint sa maîtresse, l'empoisonna lentement et se vengea par une mort douloureuse et raffinée de toutes les horreurs qu'elle et son mari avaient subies de l'étranger.

Maëstra Trotula (1050), de la famille des Ruggieri, qui naquit et vécut sous les derniers princes lombards :

« Trotula de Ruggiero quæ librum conscripsit de
« morbis mulierum et eorum cura et alterum de com-
« positione medicamentorum, »

Était cette savante femme avec laquelle Rodolphe M. la Corona n'avait pas dédaigné de discuter. — Célèbre également dans les siens, elle est la femme et la mère des Platæarius.

Maëstra Trotula nous l'avons déjà vu, a touché à toutes les branches de l'art de guérir. La science ne lui a pas enlevé les qualités particulières à son sexe : elle est mère, pleine de tendresses et de soins exquis, recommandant les hochets recouverts de miel pour adoucir les gencives ; et, comprenant le langage du cœur en merveilleuse éducatrice qu'elle est, elle veut qu'on montre des images pour récréer la vue et qu'on emploie le doux langage et les caresses pour donner aux enfants une voix délicate.

Après les enfants, les femmes.

Dans un de ses chapitres, elle dit qu'elle ne parlerait pas des dimensions du vagin si elle n'y était poussée — propter honestam causam — l'empêchement à la conception.

On ne peut savoir si Trotula a connu la syphilis. Deux passages de la littérature salernitaine sont insuffisants pour le prouver.

L'un traite : de cancro atque inflammatione virgæ virilis ; l'autre, qui est de Platærius dit que : « Libe-
« ravit quemdam juvenem unguento aureo caput vir-
« gæ inungendo. »

Trotula a, comme ses devancières, des pratiques bizarres, et à côté d'assez bons préceptes qu'elle donne, elle conseille, non de lécher les enfants, « more ursarum », mais de leur façonner le nez, le crâne et les membres pour corriger les déformations qui résultent de l'accouchement.

Elle n'est pas non plus à l'abri de la superstition ; à preuve ce procédé que bien des familles, imbues de l'orgueil et du préjugé du nom, devraient méditer dans l'attente d'un héritier.

« Ad cognoscendum utrum mulier gestet masculum
« vei feminam, accipe aquam de fonte, et mulier
« extrahat duas vel tres guttas sanguinis aut lactis
« de dextro latere, et infundentur in aquam ; et si
« fundum petent, masculum gerit ; si supernatent,
« feminam. »

C'est encore d'après Maëstra Trotula que les chirurgiens barbiers du XVIII^e siècle liaient le cordon à trois doigts de l'ombilic « quid secundum retentionem
« umbilici erit virga virilis major, vel minor » dit le texte latin.

Ne rions pas de ce temps là ; car maintenant, nous coupons le cordon court, mais si court soit-il, il est ramassé, hêni et conservé dans un sachet entre des pattes de taupe et un collier d'écorce de figuier. Puis, devenu un merveilleux grigri que les nègres des grands lacs nous envieraient, il aide le conscrit à tirer un bon numéro et à partir de ce moment de virilité officielle, perd sa vertu.

A part Constanza Callenda (1430), connue par sa beauté et son brillant mariage avec un seigneur de Salerne, nous trouvons Abella, presque la contemporaine de Trotula. Elle joignit à sa science des talents poétiques et écrivit un traité didactique :

« De natura seminis humani »

Puis Rebecca Guarra qui nous a laissé un traité en prose sur l'embryon. Les onguents jouaient un grand

rôle chez les Miresses du Moyen-âge, qui en avaient toujours des provisions.

« Si metent onguement, pour li miex chevauchier, » trouvons-nous dans la geste de Dor de Mayence, et dans Renaus de Montauban :

« Puis prist un oigement k'il avait mervielos ».

Aussi ne sommes-nous pas étonnés de trouver un ouvrage de Mercuriade sur cette matière.

Enfin pour mémoire seulement, car elle n'a pas de titre marquant, la dernière de toutes, Marguerite de Sicile, qui exerça en Pologne sous le roi Ladislas.

Sans faire l'apologie de la femme-médecin, on aurait tort de ne pas lui rendre justice et de la renvoyer comme le voulait Gœlike, un auteur allemand ; — Ad culinam et colum.

Les Medische de Salerne ont fait mieux que de cultiver la cuisine et la quenouille, puisqu'elles se sont acquises une réputation honorable, et que quelques-unes d'entre elles, ont laissé un nom dans l'histoire de la médecine. Quant à l'École de Salerne, elle continua ses glorieuses traditions jusqu'à ce qu'elle fut supprimée par un décret impérial de 1811 qui organisait l'Instruction publique dans le royaume de Naples.

HISTOIRE D'UN PRÉJUGÉ MÉDICAL

Par le D^r LE DOUBLE

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Dans le dernier numéro de la *Gazette médicale du Centre* un de nos confrères du Blésois, qui a vu un garde de la forêt de Chambord mordu par une vipère et sur la plaie duquel on avait appliqué un linge imbibé de la salive d'un homme à jeun, vous demande quelle est l'origine de ce traitement singulier.

Cette origine n'est pas nouvelle. Aristote (1), Nicander, Galien, Pline, Paul d'Egine, Sérapion et divers médecins du moyen-âge et même du siècle dernier ont écrit maintes lignes pour soutenir que la salive de l'homme à jeun est un poison mortel pour les animaux venimeux. En voici quelques-unes :

*Est uti ut serpentes contacta salivis
Disperit ac sese mandato conficit ipsa.*

Crachez sur un serpent sa force l'abandonne ;
Il se mange lui-même, il se dévore, il meurt

(Lucrece, trad. de Voltaire).

La salive fait mourir les scolopendres marines (2).

(1) Aristote. *Des Animaux*, liv. VIII, ch. XXIX.

(2) « Serpents de mer ayant cent pieds, comme l'a décrit le sage ancien Nicander. » (Rabelais, liv. IV, ch. XXXIV). Dans le *Traité des animaux* d'Albert de Bollstadt (*opera*, t. VI, édit. de 1631) on lit : « Centipeda est de genere draconum, multos valde habens pedes. Le centipes est du genre des dragons, mais a beaucoup plus de pieds. » Le scolopendre marin des Anciens ressemblait au centipes terrestre et était réputé de jouir de l'étrange facilité de pouvoir vomir ses intestins percés par un hameçon, puis de les ravalier quand il les avait débarrassés de cet hameçon.

En réalité, le scolopendre est un annélide qui appartient à l'ordre des Myriapodes ou mille-pieds. Il est pourvu d'une trompe charnue souvent fort volumineuse, et qui peut rentrer et sortir librement

ainsi que les rubètes (1) et les grenouilles. (Pline, liv. VII, ch. II. *Trad.* de du Pinet).

Salive d'homme

Tout serpent donne (2)

(Leroux de Lincy).

« Pourquoi demande Eusthènes affamé à Pantagruel, en plus grand dangier de mort est l'homme mords à jeun d'un serpent jeun, qu'après avoir repu tant l'homme que le serpent ? Pourquoi est la salive de l'homme jeun véneneuse à tous serpents et animaux véneneux ? »

Pour toute réponse Pantagruel invite Eusthènes à se mettre à table et « après le fruit » celui-ci bien rassasié reprend :

« Je ne suis plus à jeun. Pour tout ce jourd'hui sont en seureté de ma salive :

Aspics

Amphisbènes, etc.

(Rabelais, liv. IV, ch. LVIII).

« La salive d'un jeune homme bien sain à jeun est bonne pour les morsures des serpents et chien enragé. » Lémery, art. du *Homo Dictionnaire des drogues simples*. t. II ; Paris 1783).

Dans le *Dictionnaire philosophique*, Voltaire dit que deux personnes « lui ont attesté avoir vu un chirurgien tuer des serpents en les frappant légèrement avec une baguette humectée de salive ». (2)

Si Lémery et Voltaire se fussent renseignés sérieusement, ils eussent su qu'au XVIII^e siècle, Redi, médecin de la Cour du grand-duc de Toscane, a fait boire, pendant quinze jours de suite, de la salive humaine à des vipères sans que celles-ci en aient été aucunement incommodées.

Il y a cependant quelques vérités générales dans la question d'Eusthènes, un des principaux héros de l'épopée pantagruélique. La glande venimeuse regorge de venin lorsque le serpent n'a pas mordu depuis longtemps, et le venin est plus actif que dans le cas contraire. Un serpent tue plus vite un être à jeun qu'un être qui vient de manger. Pour faire périr un animal en digestion, il faut une dose de strychnine double de celle qu'il faut pour le faire mourir quand il est à jeun. (Cl. Bernard). Au dire de Brehm, de Sallé, etc., les individus qui sont sous l'influence de l'alcool ne ressentiraient même presque pas les terribles effets de la morsure des serpents. Si la salive de l'homme n'est pas toxique pour les animaux, elle l'est pour les plantés, en raison du

selon les besoins de l'animal. C'est ce qui a fait dire qu'il rendait ses intestins et les avalait de nouveau. (Cuvier).

Sans nier absolument l'existence de grands serpents marins, Brehm pense, d'autre part, qu'on a pris généralement pour des monstres de ce genre, des algues gigantesques couvertes de Barnacles, des Congres ou des Mavénidés énormes.

(1) Espèces de Grenouilles regardées à tort pendant longtemps comme venimeuses.

(2) Dompte.

(3) Pour de plus amples détails, voy. « le crachat et la salive dans les superstitions et les croyances populaires », par P. Sébillot in *Journal. L'Homme*, n° 10. Paris, 1884.

sulfo-cyanure de potassium qu'elle contient. (1) Dois-je ajouter, pour terminer que Netter qui a découvert le pneumocoque dans la salive des gens sains, prétend que ceux-ci peuvent s'auto-infecter sous une cause d'affaiblissement quelconque.

Si vous jugez ces quelques lignes dignes d'intérêt, je vous serais très obligé, Monsieur le rédacteur, de leur accorder l'hospitalité de vos colonnes.

Et d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

D^r A. LE DOUBLE.

Tours, le 5 mai 1899.

Reconstituant du système nerveux NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

CORRESPONDANCE D'ITALIE

Notre distingué correspondant de Palerme, le D^r Eugenio Calvello, nous envoie pour les lecteurs de *la Gazette* le résumé suivant d'une importante communication sur le traitement de la tuberculose.

SUR LE TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE PULMONAIRE; COMMUNICATION FAITE PAR LE PROFESSEUR VINCENZO CERVELLO, A L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES MÉDICALES DE PALERME DANS SA SÉANCE DU 29 AVRIL 1899.

Le docteur Vincenzo Cervello, professeur de matière médicale à l'Université Royale de Palerme et président de l'Académie Royale des sciences médicales, a exposé devant un nombre considérable de médecins son nouveau traitement de la tuberculose pulmonaire.

L'éminent savant rappela d'abord les tentatives faites pour traiter la tuberculose pulmonaire, par les vapeurs d'aldéhyde formique, tentatives qui échouèrent toujours, par la raison capitale que ces vapeurs exerçaient plutôt une action dangereuse sur le processus tuberculeux à cause de leur action irritante sur le parenchyme pulmonaire.

Le professeur Cervello, après 2 ans d'études, a pu modifier cette action irritante de l'aldéhyde formique, en obtenant par un mélange un nouveau produit qu'il appelle *Igazolo* et qui est inhalé à l'aide d'un vaporisateur de son invention.

En entrant dans la chambre destinée aux inhalations dès le début de la production des vapeurs, tout étant bien préparé, on ne ressent aucune gêne; on peut rester dans cette atmosphère pendant plusieurs heures; on peut s'approcher impunément de l'appareil sans être incommodé par l'odeur de l'aldéhyde formique.

(1) Consultez Chouppe: De l'action de la salive humaine sur la vie et la germination des plantes, *Revue scientifique*, n° 21, p. 384, 1888; et Florain, sur la salive et les propriétés du sulfo-cyanure de potassium, *Gazette médicale de Paris*, 1884, et *Bulletin de la Société des Sciences médicales de Gannat*, 1890.

Cervello a expérimenté sur des malades gravement atteints, qui se trouvaient à l'hôpital des phtisiques de la Guadagna de Palerme.

Ses expériences ont porté sur 26 malades, 9 femmes et 17 hommes.

Il a présenté 10 de ces malades complètement guéris. Il a promis de présenter les autres très prochainement. Durant le traitement on n'administrait aucun médicament.

Par *malades guéris*, Cervello entend ceux chez lesquels il n'y a plus de fièvre, plus de toux, chez lesquels les sueurs nocturnes ont disparu; chez lesquels l'expectoration fait défaut ou bien est réduite à un crachat simplement muqueux et insignifiant; chez lesquels depuis longtemps et après des examens minutieux et répétés, on n'a trouvé aucun signe objectif de lésion pulmonaire en activité ou de simple catarrhe bronchique; dans les crachats desquels on ne trouve plus depuis longtemps de bacilles de Koch; qui ont bon appétit; dont le visage a repris sa coloration normale; dont l'aptitude au travail est revenue; dont le poids et les forces ont considérablement augmenté.

Etant donnée la valeur du professeur Cervello, il faut espérer que les expériences se multiplieront et qu'on pourra résoudre de cette façon le grand problème du traitement de la tuberculose.

D^r E. CALVELLO.

NOUVELLES

Ecole de Médecine de Tours.— Le Docteur Léonce Bodin, professeur de thérapeutique vient d'être nommé professeur de clinique médicale en remplacement du Docteur H. Thomas.

Nul ne pouvait remplir avec autant d'autorité un poste aussi important. La nomination du Docteur Bodin est une bonne fortune pour les élèves de l'Ecole qui pourront apprécier son rare talent de parole et sa profonde science clinique.

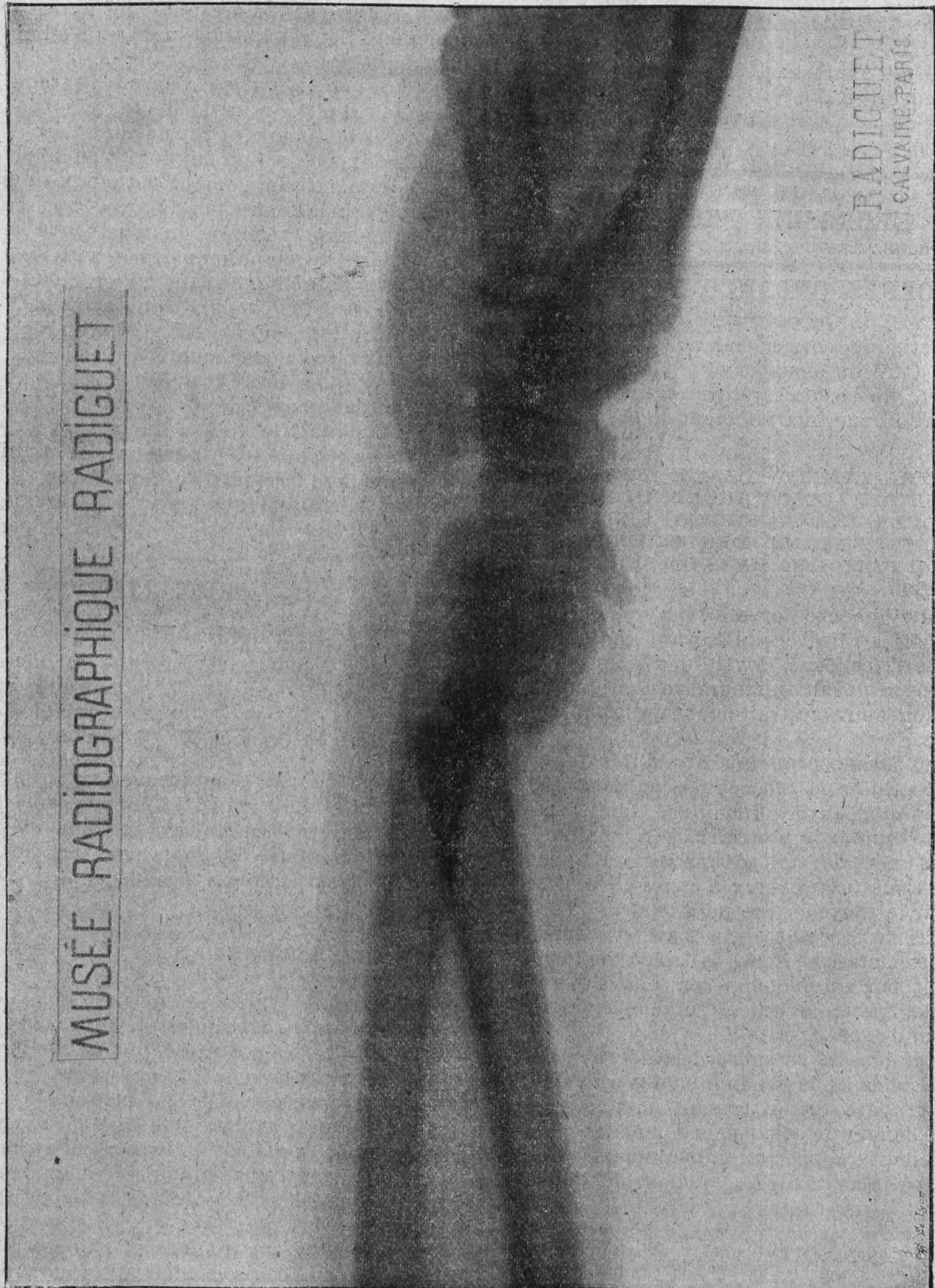
PRESSE PARISIENNE

Nous avons lu avec un vif plaisir dans la *Correspondant médical*, le portrait du D^r Le Double, tracé de main de maître par le D^r Lavyssière.

Les éloges adressés à l'anatomiste éminent et sagace, à l'érudit infatigable qu'est notre savant confrère, nous sont doublement agréables, car ils honorent justement en même temps qu'un de nos compatriotes un des plus précieux collaborateurs de ce journal.

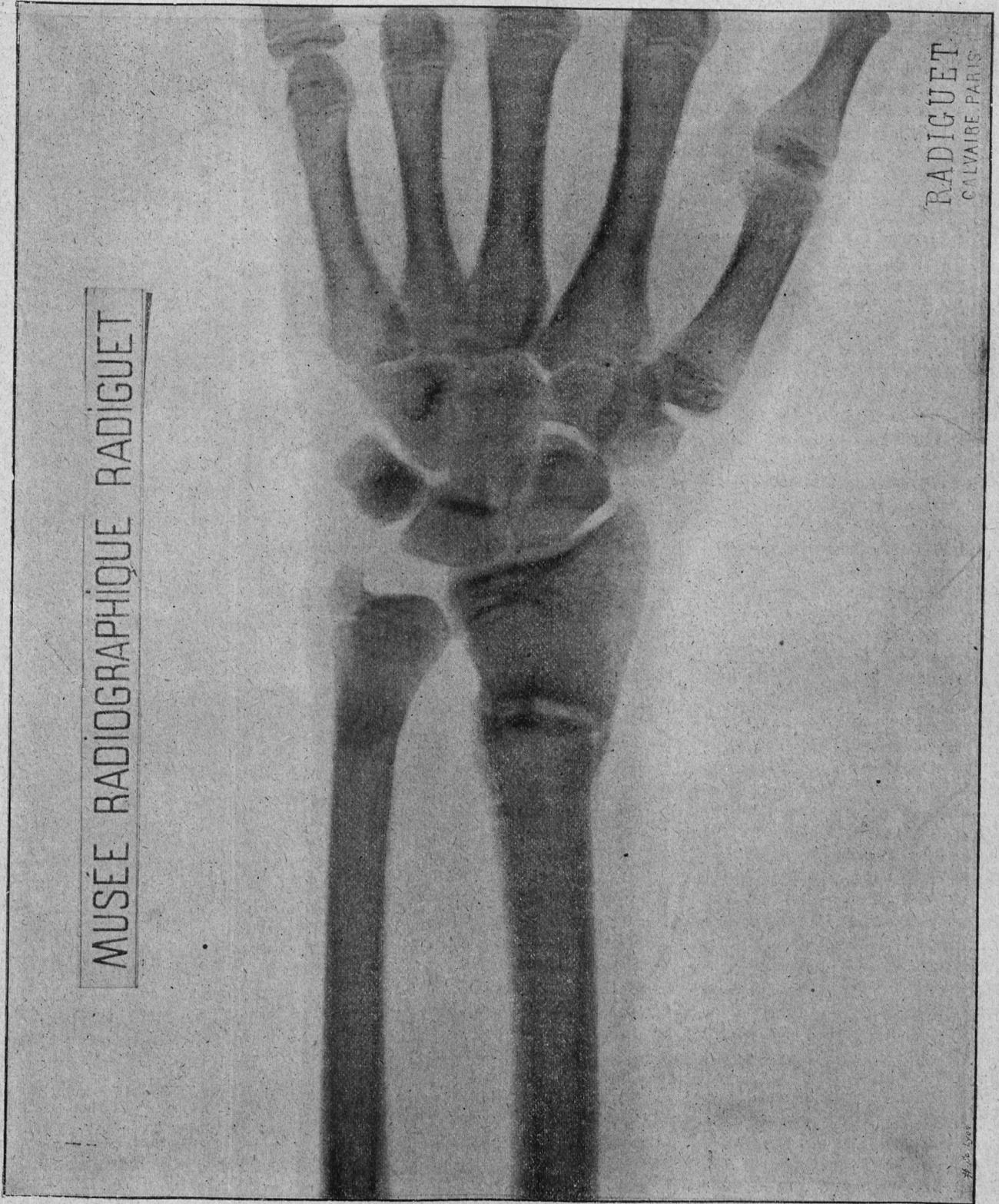
Le *Robelais anatomiste et physiologiste* soulève partout la curiosité et l'admiration; nous n'en sommes pas surpris, si grand qu'il soit, le succès ne pouvait qu'être prévu.

NOTRE ALBUM DE RADIOGRAPHIE (*Clichés de M. Radiguet*).



MUSÉE RADIOGRAPHIQUE RADIGUET

RADIGUET
CALVAIRE PARIS



FRACTURE DE L'AVANT-BRAS

MUSÉE RADIOGRAPHIQUE RADIGUET 2094



POUCE DOUBLE, JEUNE HOMME DE 19 ANS

INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

SÉANCE DU SYNDICAT MÉDICAL
D'INDRE-ET-LOIRE DU 25 MARS 1899

La séance est ouverte à 3 h. 1/2, sous la présidence du D^r Bezard, vice-président.

Sont présents : D^r Bezard, D^r P. Archambault, D^r Lapeyre, D^r André, D^r Fischer, D^r Roux, D^r Thierry, D^r Gibotteau, D^r Gandeau, D^r Decourt, D^r Archambault, D^r Barré, D^r Boureau, D^r Delagenière, D^r Faucillon, D^r Boutier, D^r Maurice, D^r Royer, D^r Collard, D^r Tulasne (Montlouis), etc.

Se sont excusés le D^r H. Thomas, président, le D^r Foucher (de Chinon), expert dans une affaire judiciaire.

Sur la proposition du Bureau, le Syndicat décide tout d'abord d'un accord unanime d'adresser ses vœux de prompt rétablissement à son président retenu à la chambre par la maladie.

Le procès-verbal de la dernière séance tenue en 1898, à Loches, est adopté à l'unanimité après lecture par le secrétaire général.

Le D^r P. Archambault, trésorier du Syndicat, rend ensuite compte de la situation financière de la Société au 31 décembre 1898 :

SYNDICAT MÉDICAL D'INDRE-ET-LOIRE

Situation financière au 31 décembre 1898

En 1898 : Recettes.....	799 05
— Dépenses.....	318 70

Excédent de recettes : 480 35

Les dépenses ont été ainsi réparties :

Loyer.....	150 >
Cotisation à l'Union des Syndicats....	150 65
Notes diverses.....	18 05

Reste..... 318 70

A payer au D^r Stecewitz les frais de procès avec l'enregistrement :

Le trésorier tient la somme à sa disposition.

L'avoir du Syndicat se compose :

1 ^o Livret de caisse d'épargne :	4639 20
2 ^o Deux obligations du Crédit Foncier 1879	1000
3 ^o En caisse	456 95

Total, avoir..... 6096 15

Le Trésorier,

D^r PAUL ARCHAMBAULT.

Ce compte rendu est salué des applaudissements de l'assemblée qui vote des félicitations à son dévoué trésorier.

L'ordre du jour appelle alors la lecture et la discussion du rapport élaboré par une commission composée des D^r Delagenière, Delaitre et Fischer, sur l'organisation du recouvrement des honoraires médicaux par le Syndicat.

Le D^r Delagenière, rapporteur, lit les propositions de la commission.

L'assemblée après discussion vote :

1^o L'impression du rapport et son envoi à tous les membres du Syndicat ;

2^o Décide que dès maintenant un avoué et un huissier seront désignés dans les trois arrondissements de Tours, Loches et Chinon pour représenter les intérêts du Syndicat.

Les confrères sont priés d'envoyer au secrétaire général les réflexions que leur suggérera le rapport au point de vue de l'organisation la meilleure possible des recouvrements par le Syndicat.

Le D^r Fischer insiste pour qu'il soit convenu avec l'huissier choisi, que celui-ci se trouve à des jours fixés à la disposition des membres du Syndicat, à Tours par exemple au siège social du Syndicat.

Le D^r Lapeyre déclare que le rapport du D^r Delagenière sera joint à la liste des membres du Syndicat pour fournir les éléments d'une brochure, qui sera adressée à tous les membres du Syndicat.

Le président donne alors la parole au D^r Roux (de Chinon) pour transmettre aux confrères réunis l'invitation faite par les médecins de Chinon.

Les médecins du Syndicat de Saumur, sous la présidence du D^r Renou, demandaient à venir à Chinon sceller un accord confraternel avec les médecins d'Indre-et-Loire.

Il est donc utile qu'une réunion très prochaine du Syndicat ait lieu à Chinon.

Le principe de la réunion à Chinon est voté par acclamation, et d'un commun accord, la date en est fixée au mardi 2 mai.

Les acceptations devront être envoyées à Tours au Secrétaire général avant le 20 avril.

Un des confrères présents donne ensuite connaissance au Syndicat de lettres incorrectes que lui a adressées un pharmacien de la ville auquel il avait été obligé de faire une petite observation.

Le Syndicat décide qu'il prend acte des agissements du dit pharmacien, qui sera averti que les lettres écrites par lui ont été déposées entre les mains du Bureau.

RÉUNION A CHINON DES MÉDECINS DES SYNDICATS D'INDRE-ET-LOIRE ET DE SAUMUR

Ainsi qu'il était depuis longtemps convenu, des confrères nombreux tant de Tours que de Saumur et de leurs environs se réunissaient le mardi 2 mai, dans la coquette petite ville de Chinon, où leurs aimables confrères de la ville leur préparaient la plus charmante des réceptions.

Dans cette petite ville pleine de souvenirs, et qui

peut réclamer à bon droit l'honneur d'avoir été le berceau de la campagne de défense vigoureuse entreprise par le Corps médical contre les collectivités qui l'exploitent, il est décidément d'usage de faire fête aux médecins. Bien loin d'en vouloir à leurs médecins d'avoir hautement protesté contre les abus des Sociétés de secours mutuels, les habitants de Chinon ont marqué l'estime très grande qu'ils avaient pour eux en choisissant pour maire et pour premier adjoint nos confrères les D^{rs} Mattrais et Foucher.

La popularité de nos confrères rejaillissait un peu sur nous autres, venus à Chinon dans une sorte de pèlerinage au berceau de nos résistances, et les D^{rs} Mattrais et Foucher avaient usé, du reste, de leur situation officielle pour donner à notre réception un caractère de plus grande solennité sans que la cordialité y perdît aucun de ses droits.

Les médecins de Saumur arrivaient les premiers au rendez-vous au nombre de 14 ; nos confrères de la région Saumuroise ont eu l'heureuse idée de remonter en bateau le cours de la Vienne commençant ainsi par une magnifique excursion une belle journée favorisée d'un soleil splendide. Sont présents : les D^{rs} Renou, président ; Bontemps, vice-président ; Baudriller, secrétaire ; Guignard, Gilbert, Courtois, Lallemand, Levraud, Perreau, Astier, Tourette, Ruais, Forst, Lucas, Tabaraud.

Puis arrivent de Tours et des environs les médecins suivants du syndicat d'Indre-et-Loire : Durand et Bezard, vice-présidents ; Chaumier, Lapeyre, P. Archambault, Boureau, Archambault, Stecewiz, Giboteau, Maurice, Leblanc, Cosson, André, Dégail, Grasset, Pathault, Bailliot, Guérard, Tulasne (Montlouis). Nos aimables confrères de Chinon les D^{rs} Roux, Mattrais, Foucher, Faucillon, Léonnet se multiplient pour recevoir les invités, les amener au cercle de Chinon, les promener au Château et dans toute la ville. A cinq heures, les deux syndicats entrent en séance séparément ; je passe sur ce qui a été dit dans ces deux séances, car là vraiment n'était pas le plus intéressant de la journée.

Notons cependant pour le syndicat d'Indre-et-Loire, que l'élection de son président en remplacement du regretté D^r H. Thomas est fixée au mardi 27 juin.

A six heures, tous se retrouvent dans la salle du banquet décorée aux armes des villes de Tours, Saumur, Chinon et Loches La municipalité a galamment offert le théâtre pour la célébration de ce banquet où rien n'est oublié, ni pour le plaisir des yeux, ni surtout pour la satisfaction de ce qu'au pays de Rabelais il est permis d'appeler la gueule.

Le D^r Mattrais, maire de Chinon, commence par souhaiter à tous la bienvenue au nom de la ville de Chinon ; en un langage charmant tout plein de souvenirs rabelaisiens, il nous dit que Chinon n'oublie pas que sa plus grande gloire est d'avoir donné le jour à Rabelais, qui fut vraiment nôtre et même des plus éminents, ainsi que le prouve le livre si plein d'intérêt de notre confrère le D^r Le Double.

Et le D^r Mattrais termine gaiement en nous invitant

à bien ce soir nous pénétrer des principes de Rabelais « bien humer le piot et boire frais ».

Le dîner excellent servi par l'hôtel de France se déroule au milieu de l'animation et de la gaieté générale. Le menu que nous publions ici peut donner une idée de l'excellence des mets servis, mais ce que la carte ne peut faire soupçonner, c'est l'excellence des vins de Chinon et de Bourgueil versés sans compter dans nos verres. C'est que nos cinq confrères de Chinon sont propriétaires des meilleurs crus de leur beau pays et qu'ils mettent toute leur double coquetterie de propriétaire et de confrère à nous faire tour à tour savourer les vins qu'ils ont eux-mêmes soignés et récoltés pour notre plus grande joie et la leur. Dans cet assaut de vins exquis il n'y a que des vainqueurs et c'est nous qui sommes obligés de bien prendre garde à n'être pas trompés par la séduction et la variété de ces vins si capiteux.

GRANDE ET MÉMORABLES ASSISES

Tenues par les Médecins de Touraine et du pays Saumurois,
en la ville de Chynon, le Mardy deuxiesme de May
M. D. CCC. IC.

CHARTE DES MANGIERS ET BREUVAIGES

Doctoralement dégustez ledict jour

EN L'HOTELLERIE DE FRANCE,
CHEZ MAISTRE BONNIN-ELLAIN.

CHARTE MENSALE

Potaige Gargamelle

Rehault

Saulmon du Gué de Vede, saulce Grangousier

Mangiers délectables

Pièce de bœuf de prez Guimaux
à la mode de Sévillé

Compacture de filetz de soles et aultres
moult friandes chouses

Guisses de chevreuil de Turpenay
à la Gargantua

Passé-temps

Chevrettes, olives, petits anchois bien marinez
et aultres aguillons de badigoines
Beurre de Pontillé

Rousty

Gélines de haulte Gresse aux truffe
de Loudunois

Aultres mangiers et compulsoires de beuverye

Lectues en sallade
mélangiées de povres pérégrins
Langoustes de l'Isle-Sonnante cardinalisées
Saulce Pantagruel
Asperges des Quinquenays à la Picrochole

Avant d'Yssue

Chasteau glazé et parfumé aux fruités de Véron
Formaige de Parillé

Issue de Table

Gasteaux variez, Fouaces fraîches
de Lerne
Pastysseries délectables

CHARTE DES VINS

Brewaiges déifiques conservés es caves

de l'antique
hostellerie de la Champroie

*Bonum vinum letificat
Cor..... medicorum.*

Pineau rouge de Chynon 1897
Pineau blanc des Costeaux de Graves 1899
Pineau rouge de Bourgueil 1893
Chynon, cloz de la Haulte-Olive 1890
Bourgueil 1884
Cément, cloz Chauld 1881
Pineau blanc créspitant et gaudissant
extrait des caves
de Maistre Røederer en païs Champenois

Quinte-essence de febves grillées d'Arabie
et aultres brevaiges
parfumés et liquoureux

Le vin de Chinon

Beaux beuveurs de tous païs!

*Voicy le fin breton qu'on récolte à Cément
Tout ras le Quinquenais, où fut monstré naguère
Par Jenin à Quelot sa gente ménagère,
« Comment petite pluie abat bien un grand vent. »
Goustez à l'asse pleine et canoniquement
De ce lait purpurin, douce revalescière,
Qui réjouit le cueur et fait l'esprit libère,
De l'aube à la vesprée, humez-le lentement.
C'est ainsy qu'à Chynon, narguant les cagots blêmes,
Et leur diable et l'enfer et leurs sots anathèmes,
De nostre grand aïeul nous suivons les leçons.
Par les flacons vidés nous comptons les neuvaines
Contre le maulubec et les fiebvres quartaines,
Et nous n'avons souci de quaigner des pardons.*

Cément, 2 may 1899.

L'heure des toasts arrive malgré tout, car il n'est si bonne table qu'il ne faille quitter, et le chemin de fer est inexorable.

Le D^r Durand, au nom du Syndicat médical d'Indre-et-Loire, porte un toast aux médecins de Saumur, venus si gracieusement à notre appel, à nos confrères de Chinon, hôtes d'une bonne grâce inépuisable.

Le D^r Renou, président du Syndicat de Saumur dans une spirituelle et familière allocution, nous dit avec quelle joie il voit tant de confrères voisins gaiement assis autour de la même table, manger la même cuisine coude à coude, ce qui fait plus pour la bonne entente professionnelle que nos sociétés elles-mêmes. Il termine en déclarant que les médecins de Saumur dont il est l'interprète nous convient prochainement à recommencer à Saumur les mêmes agapes confraternelles. Tous promettent d'acclamation de se rendre à un si aimable appel.

Le D^r Roux, au nom des médecins de Chinon, se lève à son tour pour remercier tant de confrères de s'être arrachés à leurs occupations pour venir célébrer à Chinon une fête de la solidarité médicale. L'effort de ses confrères et de lui a donc porté quelques fruits.

Les toasts officiels sont finis, mais il n'est pas l'heure encore de se quitter et pendant que le champagne circule, les langues continuent à se délier.

Le D^r Boureau a d'abord l'heureuse idée de provoquer entre nous une collecte pour les pauvres de la ville qui nous reçoit si bien.

Le D^r Forst prononce quelques mots très applaudis.

Enfin le D^r Bailliot se lève pour demander que dans la patrie de Rabelais, le dîner se termine par des chansons et des vers de sève toute gauloise. Très applaudi, notre confrère donne l'exemple en chantant une vieille chanson poitvine d'un sel très rabelaisien.

Le D^r Levraud, le D^r Astier (de Saumur) nous disent quelques gaudrioles aussi raides qu'amusantes.

Le D^r Mattrais nous chante le « Quart d'heure de Rabelais » et le D^r Bontemps, la Cédille détaillée avec une verve très finement spirituelle.

Il faut partir et se rendre à la gare, c'est alors qu'intervient encore l'amabilité de nos confrères et de la municipalité.

Les D^{rs} Mattrais et Foucher ont fait appel au concours de la musique municipale qui nous mène à la gare au son de joyeux pas redoublés.

La soirée finit tard, mais trop tôt encore au gré de tous et c'est aux cris de : Vive Chinon ! Vivent ses médecins ! que nous nous séparons, en nous promettant bien de recommencer, mais en nous demandant comment égaliser cette inoubliable réception.

ANALYSES

Un Cours provincial d'accouchements au XVIII^e siècle par le D^r Georges MEYNIER. Paris, 1899; *Steinheil*.

Nous extrayons de ce très intéressant travail les passages suivants que nos lecteurs liront avec plaisir :

« On pourrait diviser en deux classes les femmes qui faisaient, au XVIII^e siècle, métier d'accoucheuses : d'une part, celles qui se trouvaient en possession de titres régulièrement acquis, à la suite d'études plus ou moins sérieuses et en deuxième lieu, les plus nombreuses, accoucheuses « d'occasion », qui exerçaient sans en avoir le droit et qui, par conséquent, n'offraient aucune garantie.

Dans la première catégorie se plaçaient les sages-femmes qui avaient fait leurs études dans quelque centre important, soit à Paris, et St Côme en four-

nissait la majeure partie, soit dans une école de chirurgie provinciale telle que Reims par exemple. Les chirurgiens des différentes villes formaient aussi des élèves. Mais fut elle munie des plus élogieuses attestations d'une école quelconque, une sage-femme pour exercer était tenue de passer à nouveau l'examen que lui faisait subir la communauté de chirurgie dont dépendait le pays où elle entendait pratiquer. »

En quête sur l'utilité d'un cours de sages-femmes (juin 1760)

L'intendant de la généralité de Soissons s'adresse aux subdélégués et demande leur avis sur l'utilité du cours ; les uns regardent l'établissement d'un cours comme la sauvegarde de la vie des accouchées ; d'autres font de nombreuses objections.

« Monseigneur, il y a ici des sages-femmes habiles et nous en avons une dont les dames sont si contentes, qu'elles s'encouragent à faire beaucoup d'enfants. La campagne n'en est pas non plus dépourvue.

Quoique nous ne soyons pas dans le cas de faire usage du secours essentiel que vous voulez bien procurer à la province, il peut se faire que d'autres parties, en ayant besoin pour y former de bons sujets qui n'estropient ny les dames, ni leur fruit, surtout les masles, qui est la meilleure espèce. (Château-Thierry, ce 11 juin 1760).

« Quand une place d'accoucheuse est vacante et qu'une femme mariée ou veuve vient s'installer, le médecin, quand nous en avons un, les chirurgiens et les femmes intéressées pour elles et pour leurs parentes, amies, l'interrogent, la police l'approuve sur leur rapport, la voilà sage-femme » (Vervins).

« Il y a un chirurgien dans le département qui a entrevu Saint-Côme : voilà toute la science du pays : les bergers sont les plus expérimentés, et souvent dans les accouchements difficiles, c'est à eux qu'on a recours. Que d'abus résultent de l'impéritie qui règne dans cet art, que de charité de votre part, Monseigneur, d'y prêter votre attention. Combien de femmes estropiées, assassinées pour ainsi dire par la faute d'ignorantes sages-femmes. Combien d'enfants malheureux dans le même cas... » (Ribemont).

(Les premiers cours commencèrent en 1774 ; ils duraient de 15 à 20 jours ; ils avaient lieu une ou deux fois par an dans les villes désignées par l'Intendant.

Enquête sur les sages-femmes. — « En 1786, le gouvernement du Roi, eten particulier M. de Calonne, entreprit d'établir un rôle aussi détaillé que possible des médecins et chirurgiens du Royaume. On jugea qu'il serait bon d'y ajouter la liste des sages-femmes.

L'enquête apprit qu'une très grande partie des sages-femmes n'avaient suivi aucun cours et n'avaient aucun diplôme ; 220 sur 482.)

« Mareuil : Marie-Antoinette Laurent, veuve de Paul Robin, âgée de 72 ans — N'a été reçue dans aucune école. Elle dit avoir fait son apprentissage sur elle-même, en se délivrant de 12 enfants qu'elle a eu successivement toute seule et sans le secours de personne, et cela sans le moindre accident. »

Citons encore la correspondance suivante particulièrement intéressante pour les Tourangeaux :

LETTRE DE L'INTENDANT DE SOISSONS
A M. DE MALESHERBES.

Le 20 avril 1776.

M. j'avais projeté l'année dernière de faire établir l'inoculation dans ma généralité et j'avois jetté les yeux sur le S. Dufot médecin pensionnaire du Roy à Soissons, homme très capable de suivre cette méthode avec fruit. M. Turgot qui connaissait les talents du S Dufot avoit approuvé cet arrangement, mais ce médecin mourut l'automne dernier. Comme je n'ay personne pour le remplacer, je désirerais en charger M. Vorlock très connu et qui doit se rendre en Bretagne et dans la généralité de Tours pour le même objet. M. Duplessis m'a communiqué la lettre que vous lui avez écrite à ce sujet, j'en joins icy copie et vous supplie. M. de m'en faire adresser une semblable pour ma généralité, afin que je puisse y annoncer le S. Vorlock et tirer les obstacles qu'on pourroit apporter à un établissement si utile au bien de l'humanité.

RÉPONSE

A Versailles, le 26 avril 1776.

Lorsque le sieur Vorlock qui doit se rendre en Bretagne, Monsieur, et dans la généralité de Tours, sera près à finir les tournées qu'il entreprend, il sera tems de juger du degré de protection qu'on voudra lui accorder pour l'établissement que vous avez dessin de lui proposer dans votre généralité.

J'ay l'honneur d'être bien parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MALESHERBES.

LISTE DES MÉDECINS DES STATIONS D'HIVER

Afin de rendre service à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas de correspondants dans les stations d'hiver, nous publions la liste des médecins de ces stations qui sont nos abonnés :

D^r Lalou, D^r Verdalle, à Cannes. — D^r De Langenhagen, à Menton ; D^r Thaon, à Nice.

Avis important. Un docteur habitant la campagne, dans l'Anjou, prendrait en pension un ou deux enfants de faible santé.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE — Saccharolé à base de kola, glycérophosphate de chaux, coca, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidéperteurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de beauté hygiénique ne contenant aucune substance grasse ou nuisible.

A. GIRARD, 22, rue de Condé, Paris.
Echantillons offerts aux membres du Corps médical.